



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 11 décembre 1996 — N° 67

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

11 décembre 1996

11 décembre 1996

Le mercredi 11 décembre 1996

N° 67

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

M. Rioux, ministre du Travail, dépose:

Le rapport annuel du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 575-961211)

M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, dépose:

Le rapport annuel du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 576-961211)

11 décembre 1996

11 décembre 1996

M. le Président dépose:

Un document intitulé «Cinquante ans au coeur de la démocratie: le Directeur général des élections et l'évolution de la législation électorale de 1945 à 1995», ainsi qu'un parchemin rendant hommage au premier titulaire de la charge de Président général des élections, M. François Drouin.

(Dépôt n° 577-961211)

Dépôt de rapports de commissions

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui a étudié en détail les projets de loi suivants:

Le 9 décembre 1996:

n° 59 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 578-961211)

Les 17 et 18 juin, 14 novembre, 9 et 10 décembre 1996:

n° 30 Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 579-961211)

Dépôt de pétitions

Sont déposés trois extraits de pétition concernant le loyer des HLM et le nombre de logements sociaux:

–le premier, extrait d'une pétition signée par 5165 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Vermette (Marie-Victorin);

(Dépôt n° 580-961211)

11 décembre 1996

—le deuxième, extrait d'une pétition signée par 2500 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Gaulin (Taschereau);

(Dépôt n° 581-961211)

—le troisième, extrait d'une pétition signée par 1300 citoyens et citoyennes du comté de Richelieu, par M. Dion (Saint-Hyacinthe).

(Dépôt n° 582-961211)

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 200 pétitionnaires de la région de Montréal, concernant l'exemption de l'application du programme d'assurance-médicaments pour certains citoyens.

(Dépôt n° 583-961211)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Williams (Nelligan) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 10 décembre 1996, sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant que le principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant:

11 décembre 1996

(Vote n° 84 en annexe)

Pour: **63** Contre: **43** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 67 est adopté.

Sur la motion M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 67 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Motions sans préavis

M. Brassard, ministre des Transports, propose:

QUE cette Assemblée souligne le travail accompli par les 30 000 bénévoles de l'Opération Nez rouge, depuis maintenant 13 ans, partout au Québec et reconnaisse que c'est grâce au travail de M. Jean-Marie De Koninck et de ses équipes qu'il nous aura été possible d'évoluer dans le sens d'un consensus social contre l'alcool au volant.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. André Leclerc, le récipiendaire du prix Droits et libertés attribué hier par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, qui est directeur général et fondateur de l'organisme Kéroul, qui favorise depuis plus de 15 ans l'accessibilité touristique aux personnes handicapées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

11 décembre 1996

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission des institutions, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 65, Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code, entende également:

-l'Association masculine d'entraide pour la famille;

QUE les modalités de cette consultation soient identiques à celles appliquées aux autres organismes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 43, Loi sur les véhicules hors route, et le projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi de police et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 78, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'industrie de la construction.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

11 décembre 1996

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que les amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et ceux transmis par M. Mulcair (Chomedey).

M. Brouillet, vice-président, déclare ces amendements recevables, après avoir apporté une correction de forme, en vertu de l'article 193 du Règlement, à l'amendement du ministre à la version anglaise de l'article 17 du projet de loi.

M. Mulcair (Chomedey) ayant demandé d'obtenir la traduction des amendements transmis par le ministre de la Justice en vertu de l'article 252 du Règlement, M. Brouillet, vice-président, prend l'affaire en délibéré et, à cette fin, à 11 h 30, il suspend la séance à loisir.

La séance reprend à 12 h 29.

M. Brouillet, vice-président, émet la directive suivante relativement à la demande de M. Mulcair:

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

En vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, l'Assemblée établit les règles de sa procédure et est seule compétente pour les faire observer. Cette procédure, comme le précisent les articles 179 et 180 du Règlement de l'Assemblée nationale, est notamment déterminée en tenant compte des précédents et des usages de l'Assemblée. Selon l'usage suivi à l'Assemblée nationale, les amendements proposés à l'une des étapes du processus législatif sont présentés, au choix de leur auteur, soit en français soit en anglais. Puis, dès après leur adoption en commission ou à l'Assemblée, ils sont traduits dans l'autre langue de façon à ce que les versions française et anglaise de chaque projet de loi ainsi modifié soient disponibles avant la sanction royale qui clôt le processus législatif.

Suit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que des amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et par M. Mulcair (Chomedey).

À la demande de M. Mulcair (Chomedey), conformément à l'article 214 du Règlement, M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

11 décembre 1996

Copie d'une lettre, en date du 20 novembre 1996, adressée à M. Paul Bégin, ministre de la Justice, par M. Georges Wurtele, président de l'Association des juges administratifs de la Commission des affaires sociales, concernant le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative.

(Dépôt n° 584-961211)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 11 décembre 1996, qu'il a reçue de M. Raymond L'Italien, directeur général de l'Union des municipalités du Québec, concernant un projet d'amendement au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative.

(Dépôt n° 585-961211)

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

11 décembre 1996

La séance reprend à 15 h 14.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que des amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et par M. Mulcair (Chomedey).

À la fin de son intervention, M. Laporte (Outremont) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 85 en annexe)

Pour: **42** Contre: **44** Abstention: **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que des amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et par M. Mulcair (Chomedey).

À la demande de M. Brouillet, vice-président, M. Bergman (D'Arcy-McGee) retire certains propos non parlementaires.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

À 18 heures, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au

11 décembre 1996

jeudi 12 décembre 1996, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

11 décembre 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives:

(Vote n° 84)

POUR - 63

Barbeau	Brien	Jutras	Paquin
Baril	Campeau	Lachance	Paré
(<i>Arthabaska</i>)	Caron	Landry	Pelletier
Baril	Charest	(<i>Bonaventure</i>)	Perreault
(<i>Berthier</i>)	Chevrette	Landry	Perron
Beaudoin	Cliche	(<i>Verchères</i>)	Rioux
Beaumier	Côté	Laprise	Rivard
Bégin	Désilets	Laurin	Robert
Bélanger	Deslières	Leduc	Rochon
(<i>Anjou</i>)	Dion	Lelièvre	Saint-André
Bertrand	Dionne-Marsolais	Léonard	Signori
(<i>Charlevoix</i>)	Doyer	Létourneau	Simard
Bertrand	Gagnon	Malavoy	(<i>La Prairie</i>)
(<i>Portneuf</i>)	Garon	Marois	Simard
Blais	Gaulin	Ménard	(<i>Richelieu</i>)
Boisclair	Gendron	Morin	Trudel
Bouchard	Harel	(<i>Dubuc</i>)	Vermette
Boucher	Jolivet	Morin	
Brassard	Julien	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	

CONTRE - 43

Beaudet	Bourbeau	Cherry	Fournier
Bélanger	Brodeur	Copeman	Frulla
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Chagnon	Cusano	Gagnon-Tremblay
Benoit	Charbonneau	Delisle	Gautrin
Bergman	(<i>Bourassa</i>)	Dumont	Gauvin
Bordeleau	Chenail	Farrah	Gobé

11 décembre 1996

Houda-Pepin	Lefebvre	Mulcair	Vaive
Johnson	LeSage	Ouimet	Vallières
Kelley	Loiselle	Paradis	Williams
Lafrenière	MacMillan	Poulin	
Laporte	Marsan	Sirros	
Le Hir	Middlemiss	Thérien	

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Laporte (Outremont) proposant l'ajournement du débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130:

(Vote n° 85)

POUR - 42

Beaudet	Chenail	Houda-Pepin	Mulcair
Bélanger	Cherry	Johnson	Ouimet
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Copeman	Kelley	Paradis
Benoit	Cusano	Lafrenière	Parent
Bergman	Delisle	Laporte	Poulin
Bissonnet	Farrah	Lefebvre	Thérien
Bordeleau	Fournier	LeSage	Vaive
Bourbeau	Frulla	Loiselle	Vallières
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Maciocia	
Chagnon	Gautrin	MacMillan	
Charbonneau	Gauvin	Marsan	
<i>(Bourassa)</i>	Gobé	Middlemiss	

11 décembre 1996

CONTRE - 44

Barbeau	Caron	Laurin	Rioux
Baril	Charest	Leduc	Rivard
(<i>Arthabaska</i>)	Côté	Lelièvre	Robert
Baril	Désilets	Létourneau	Saint-André
(<i>Berthier</i>)	Deslières	Morin	Signori
Beaulne	Dion	(<i>Dubuc</i>)	Simard
Beaumier	Doyer	Morin	(<i>La Prairie</i>)
Bégin	Gagnon	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	Trudel
Bertrand	Gaulin	Paquin	Vermette
(<i>Charlevoix</i>)	Jolivet	Paré	
Boucher	Lachance	Payne	
Boulerice	Landry	Pelletier	
Brien	(<i>Bonaventure</i>)	Perreault	
Campeau	Laprise	Perron	

ABSTENTION - 0